

EXTRAIT DU BOOK PRODUIT PAR LA FONDATION D'ENTREPRISE
DU CRÉDIT AGRICOLE DU NORD EST

**NOS ENGAGEMENTS
ET NOS ACTIONS
AU COEUR
DU TERRITOIRE
DEPUIS 2010**



NORD EST
FONDATION D'ENTREPRISE

Sommaire

- 5** ÉDITO
- 6** PRÉSENTATION DE LA FONDATION
- 14** CULTURE, ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE
- 44** DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOLIDARITÉ
- 66** JEUNESSE ET SPORTS
- 90** SOLIDARITÉ ET BIEN VIEILLIR
- 130** EN SAVOIR PLUS



Fort de son lien étroit avec son territoire, l'Aisne, les Ardennes et la Marne, le Crédit Agricole du Nord Est a souhaité donner encore plus de sens à son action, en se dotant de sa propre Fondation d'Entreprise, en juin 2010.

Banque universelle de proximité, le Groupe Crédit Agricole est animé par ses valeurs mutualistes depuis plus de 120 ans. Au Crédit Agricole du Nord Est, il nous a donc semblé évident d'aller au-delà de notre seul rôle de financeur de l'économie locale en nous engageant à développer un mode de relation différent avec notre environnement.

Nous sommes convaincus qu'il est de notre responsabilité de nous mobiliser autour de projets qui dynamisent et animent nos 3 départements. Depuis 10 ans, la Fondation a distribué plus de 9 millions d'euros. Cette enveloppe a permis de subventionner et d'accompagner aussi bien des initiatives pour faciliter la vie des habitants de notre territoire que des actions culturelles pour mettre en valeur les richesses de notre patrimoine.

Nous remercions sincèrement tous les acteurs qui prennent part à ce dispositif solidaire. Les Conseils d'Administration de nos Caisses Locales y contribuent fortement en détectant et portant ces initiatives. Les clients et sociétaires y participent aussi activement à travers les projets « coups de cœur ». Bien sûr, nous ne pouvons conclure cette introduction sans saluer le travail des associations, bénévoles et salariés qui s'investissent pour créer du lien et embellir le quotidien de tous.

C'est avec une très grande fierté que nous partageons aujourd'hui avec vous ce "livre anniversaire" mettant en lumière une partie des réalisations soutenues par la Fondation du Crédit Agricole du Nord Est.

Nous vous souhaitons une belle lecture et espérons que vous serez aussi inspirés que nous l'avons été par ces magnifiques projets.

Christine GANDON
Présidente
du Crédit Agricole du Nord Est

Laure LESME-BERTHOMIEUX
Directrice Générale
du Crédit Agricole du Nord Est

NOTRE MISSION

Développer, animer et faire vivre notre territoire



La Fondation d'entreprise du Crédit Agricole du Nord Est, lorsqu'elle a été créée en 2010, a fait figure de pionnière au sein du Groupe Crédit Agricole. C'est une réelle fierté pour celles et ceux qui ont pris part à la création du dispositif de le voir encore déployé aujourd'hui pour soutenir l'animation de notre territoire.

Président depuis 2017, je constate que les initiatives solidaires ne cessent de fleurir dans l'Aisne, les Ardennes et la Marne. Le Crédit Agricole du Nord Est, la Fondation et son Conseil d'Administration ont à cœur d'accompagner les projets ayant un impact positif sur les habitants de nos 3 départements. En 10 ans, ce sont ainsi plus de 750 initiatives qui ont été soutenues pour plus de 9 millions d'euros.

Ce « livre anniversaire » a pour ambition de vous présenter, de manière aussi simple que possible, la Fondation et ses réalisations. Environ 80 associations ont été choisies pour illustrer les 4 domaines dans lesquels nous intervenons (voir page suivante). Notre souhait, à travers cet ouvrage, est aussi de remercier tous les bénévoles et salariés qui s'engagent au quotidien pour améliorer la vie de leur congénères, créer du lien dans nos campagnes et nos villes et valoriser notre territoire.

Ces pages feront peut-être naître en vous des idées. J'espère que vous les remercerez en ayant ressenti l'espoir et le grand optimisme qui s'en dégagent.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Paul Poquet
Président de la Fondation
du Crédit Agricole du Nord Est

NOS 4 DOMAINES D'INTERVENTION

Des projets humains, culturels et économiques

Tous les projets subventionnés par la Fondation visent à favoriser l'animation locale, la création, le maintien ou le développement de l'activité et des liens sociaux de nos 3 départements. Les habitants de notre territoire (enfants, jeunes, adultes, seniors, personnes malades ou en situation de handicap) sont systématiquement au cœur de ces initiatives. Une attention toute particulière est portée à la solidarité et au bien vieillir.

Pour faciliter la lisibilité de ses actions, la Fondation a rassemblé les thématiques de projets soutenus en 4 catégories.



Culture, Patrimoine et Environnement

- Activités culturelles à destination des habitants du territoire
- Préservation, restauration et valorisation d'œuvres, de monuments, de témoignages de l'économie et de savoir-faire anciens
- Préservation et valorisation de sites naturels
- Sensibilisation à la protection de l'environnement, sa faune et sa flore



Jeunesse et Sports

- Valorisation de la pratique sportive, quel que soit le public
- Soutien à la mobilité pour rendre le sport accessible à tous
- Rénovation et création d'infrastructures de sport
- Achat de matériel de sport pérenne



Développement économique et Ruralité

- Projets porteurs d'emplois pour notre territoire
- Dynamisation des territoires ruraux
- Initiatives facilitant la vie quotidienne des habitants de nos zones rurales



Solidarité et Bien vieillir

- Education et formation
- Handicap
- Lutte contre l'isolement et la précarité
- Insertion, réinsertion
- Mobilité
- Santé

NOS RÉALISATIONS DEPUIS 2010

Quelques chiffres clés (2010-fin 2019)

9

millions d'euros engagés
sur 10 millions d'euros

+ 1200

projets associatifs reçus

+ 750

projets soutenus





● Culture, Patrimoine et Environnement



● Jeunesse et Sports



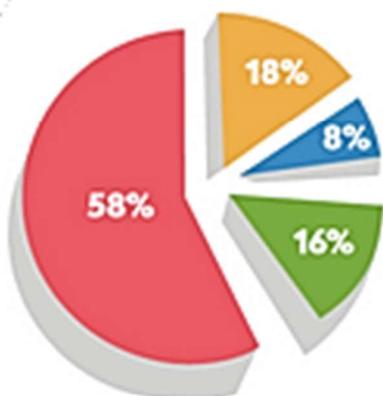
● Solidarité et Bien vieillir



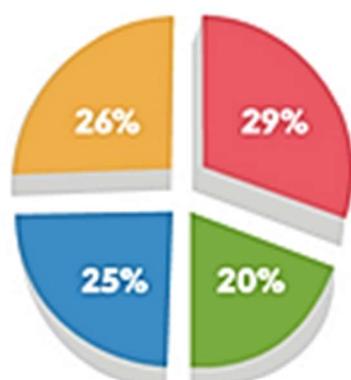
● Développement économique et Ruralité



Montant des subventions,
par catégorie et en pourcentage,
distribuée par la Fondation depuis 2010



Nombre de projets,
par catégorie et en pourcentage,
soutenus par la Fondation depuis 2010



1 million
d'euros de budget
par an



+ de 100
dossiers soutenus
par an



6
réunions
du Conseil
d'Administration
par an



70
« Référents Fondation »
élus des Caisses Locales
du Crédit Agricole du
Nord Est

SOUMETTRE UN PROJET

De nombreux acteurs au coeur du dispositif de mécénat

Chaque année, la Direction Générale du Crédit Agricole du Nord Est présente, lors d'un Conseil d'Administration, les orientations et le budget alloué à la Fondation pour l'année à venir. Différents acteurs prennent ensuite le relai pour mener à bien les actions de mécénat.



LE PRÉSIDENT DE LA FONDATION

Elu par le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale pour 5 ans, il en est l'un des 3 Vice-Présidents. Son rôle est de présider et valider les décisions prises par le Conseil d'Administration de la Fondation. Il veille à la qualité et à la conformité des actions menées.



LE DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL ET LE CHARGÉ DE MISSION DE LA FONDATION

Salarié du Crédit Agricole du Nord Est, cadre de Direction, le Délégué Général est responsable de l'examen et de la présentation des dossiers au Conseil d'Administration. Il représente la Fondation et la Direction Générale lors des événements associatifs pour lesquels il est sollicité. Le Délégué Général est assisté d'un Chargé de Mission qui instruit les projets présentés. Il est l'interlocuteur privilégié des associations pour vérifier le bon traitement des dossiers, de la soumission à la fin du projet.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION

Il est composé de deux tiers de salariés et élus représentant les sociétaires du Crédit Agricole du Nord Est, et d'un tiers de personnes qualifiées extérieures, choisies pour leurs compétences dans les domaines soutenus par la Fondation. Le Conseil d'Administration se réunit 6 fois par an pour examiner les projets et statuer sur les soutiens à accorder. C'est lui également qui approuve les comptes annuels de la Fondation.



L'ASSOCIATION



LES RÉFÉRENTS DE LA FONDATION

Chaque Caisse Locale désigne au moins un administrateur qui a pour rôle d'être l'interface entre la Fondation, les associations et les sociétaires. Un réseau de 70 Référents couvre aujourd'hui notre territoire pour promouvoir la Fondation. Les Référents étudient les demandes avec les porteurs de projet et sont consultés par la Fondation, tout comme le Président de Caisse Locale, pour émettre un avis sur les dossiers soumis.



Les critères d'éligibilité

	✓	✗
Porteur du projet	Association à but non lucratif	Projet porté par des individuels, des collectivités publiques et des établissements scolaires
Domaines et territoires d'action	Projet appartenant à l'une des 4 catégories et ayant un impact sur notre territoire	Projet hors catégorie et/ou dont l'impact est hors territoire
Montant	Entre 0% et 30%	Demande de subvention portant sur des dépenses de fonctionnement
Pérennité	Investissements et actions pérennes	Action ponctuelle de type sponsoring de compétitions sportives ou de festivals

Les étapes de soumission d'un projet

SOUSSION DU PROJET

L'association vérifie que son projet remplit les critères d'éligibilité. Elle remet son dossier - COMPLET - à la Fondation par courrier ou en version numérisée.

1

DÉCISION

Sous 3 à 4 mois, le Conseil d'Administration examine les demandes de soutien lors d'une réunion. 3 réponses peuvent être apportées : accepté, refusé ou ajourné (= demande d'informations complémentaires).

3

ACCOMPAGNEMENT DANS LA DURÉE

La Fondation valorise les projets qu'elle accompagne dans sa communication. Des événements tels que les remises de chèque ou les inaugurations sont l'occasion de communiquer autour de l'actualité des projets et de faire découvrir les initiatives soutenues.

5

ANALYSE DU PROJET

Le Délégué Général et le Chargé de Mission instruisent la demande de soutien en lien avec les référents locaux. Ils vérifient l'éligibilité du projet et préparent sa présentation au Conseil d'Administration.

2

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT

Une fois le soutien validé, l'association et la Fondation signent une convention de partenariat formalisant les montants de la subvention et les droits et devoirs de chacun. Le versement des fonds s'effectue à réception des factures.

4

BON À SAVOIR

Le Conseil d'Administration de la Fondation choisit des initiatives présentant des garanties de bonne fin et une transparence comptable et financière. Il accorde de l'importance à une présentation claire et structurée du projet.

Une association peut faire une demande de soutien à la Fondation **une fois tous les 3 ans maximum**.

Informations sur :
www.fondation-canordest.fr





2 310
euros



**Charleville-
Mézières**



Caisse locale
**Charleville-
Mézières**
(08)

Une équipe en Intervention

Protection et sauvegarde de la population : l'ADRASEC 08 perfectionne ses conditions opérationnelles d'intervention

Association Départementale des Radioamateurs au Service de la Sécurité Civile (ADRASEC 08)

Jérémi, pouvez-vous nous expliquer ce que sont les ADRASEC ?

Les ADRASEC - Associations Départementales des Radioamateurs au Service de la Sécurité Civile - ont été créées à partir de 1972 à la demande du Ministère de l'Intérieur. Leur mission historique est la radiolocalisation terrestre des aéronefs en détresse. Les bénévoles interviennent en support du Centre de Coordination des Sauvetages Aéronautiques pour acquérir les signaux radioélectriques émis par la balise de détresse de l'appareil. Ils peuvent ainsi guider les moyens de secours vers l'épave et ses potentielles victimes.

Aujourd'hui, d'autres missions nous sont également confiées, notamment lors de « situations de crise ». Nous intervenons en appui du Ministère de l'Intérieur (SDIS, Préfecture, Gendarmerie et Police Nationales) en complétant son offre de liaison ou en palliant aux éventuelles défaillances des réseaux de radiocommunication. Les équipes peuvent également mettre en œuvre des Réseaux Temporaires de Sécurité lors des dispositifs de secours déployés sur les manifestations publiques de grande ampleur.

Dans les Ardennes, quelles sont les principales réalisations de l'ADRASEC ?

Elles sont nombreuses ! Par exemple, nous avons créé et modernisé un Poste de Commandement de Crise à Rehel dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (outil de gestion du risque au niveau d'une commune) et des dispositions ORSEC (organisation des secours à l'échelon départemental). Au niveau inter-départemental, en lien avec la Marne et la Meuse, nous avons créé le réseau ROZA.



Jérémi MÉTRAT
Responsable départemental et Conseiller Technique Départemental en Transmissions de Secours auprès du Préfet des Ardennes

Ce dernier permet d'assurer les liaisons de communication avec le Centre Opérationnel de la Zone de Défense Est, situé à Metz.

Au quotidien, nous concevons, déployons et mettons en œuvre notre réseau opérationnel de radiocommunications de secours et de crise du département, pour le mettre à disposition de nos partenaires opérationnels. Et dernier exemple : nous avons équipé et mis en service un véhicule logistique de radiolocalisation et de transmission ainsi qu'un véhicule poste de commandement mobile transmissions.

Pourquoi avez-vous sollicité la Fondation en 2013 puis en 2018 ?

La Fondation nous a aidé à financer les importants projets techniques mentionnés précédemment. Les soutiens nous ont également aidés à acquérir des vêtements ainsi que des équipements d'intervention et de protection pour nos bénévoles.

Le mot de la fin ?

Grâce à ces subventions, nous avons non seulement gagné en efficacité mais aussi en réactivité. L'ADRASEC 08 bénéficie aujourd'hui d'une réelle reconnaissance, d'un positionnement et d'un rayonnement importants. Nous remercions donc la Fondation pour sa confiance et le soutien apporté à notre cause et notre structure.

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour toute question au sujet de la Fondation :



contact@fondation-canordest.fr



03 26 83 34 59



Fondation du Crédit Agricole du Nord Est
25 rue Libergier
51088 REIMS cedex

Quel dossier remplir pour soumettre un projet à la Fondation ?

Vous pouvez vous rendre sur le site internet de la Fondation : www.fondation-canordest.fr et télécharger le dossier à compléter dans la rubrique dédiée. Il vous faudra ensuite le renvoyer par voie postale ou numérique à l'adresse suivante : contact@fondation-canordest.fr

Y'a-t-il une période spécifique de l'année pour soumettre un dossier ?

Vous pouvez le faire à n'importe quel moment de l'année. S'il est complet, et éligible, il sera présenté lors d'un Conseil d'Administration de la Fondation (6 par an). Vous recevrez une réponse dans un délai de 3 à 4 mois.

Une même association doit attendre 3 ans avant de soumettre une nouvelle demande.

Où retrouver l'actualité de la Fondation ?



Sites internet :

www.fondation-canordest.fr

www.ca-nord-est.fr

Remerciements

Depuis la création de la Fondation du Crédit Agricole du Nord Est en 2010,

Les Directeurs Généraux du Crédit Agricole du Nord Est,
Monsieur Thierry Aubertin et Madame Laure Lesme-Berthomieux.

Les Présidents du Crédit Agricole du Nord Est,
Messieurs Luc Démazure, Jean-Pierre Laporte et Madame Christine Gandon.

Les Délégués Généraux de la Fondation du Crédit Agricole du Nord Est,
Messieurs Alain Millet, Ghislain Parisot, Thierry Top et Frédéric Allaux.

Les Présidents de la Fondation du Crédit Agricole du Nord Est,
Messieurs Pascal Lequeux, Jean-Pierre Guérin et Paul Poquet.

Ainsi que les Membres du Conseil d'Administration de la Fondation du Crédit Agricole du Nord Est, présents et passés,

Jacqueline Accaries, François Alvoet, Alain Aubertel, Mireille Blain, Robert Bocquillion, Denis Caille, Patricia Cain, Hubert Cartel, Jean-Paul Cayé, Guy Chatry, Jean-Jacques Couchou-Meillot, Christine Crépin, Céline Dannay, Thomas Dano, Michel Daval, Aurélie de Benoist, Philippe De Wilde, Nathalie Devilliers, Marc Didierjean, Dominique Dutartre, Francis Fédricq, Carlos Ferreria, Anne Forget, Philippe Fouilliard, Madeleine Gabriel, Isabelle Henrot-Adam, Véronique Lecourt, Dominique Leurquin, Laurent Mangeart, Jean Mathieu, Philippe Meurs, Jean-Marc Millart, Sylvie Monnera, Valérie Partout, Martine Pellerin, Jean-Pierre Pérotin, Brigitte Pilard, Jean Radzieta, Vincent Ricour, Pierre Rigoulot, Laurent Sérusier, Véronique Theet, Monique Théret et Gérard Walemme.

La Fondation Crédit Agricole-Pays de France,

La Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement,

Et l'ensemble des porteurs de projets de notre territoire, les bénévoles et les salariés des associations soutenues par la Fondation du Crédit Agricole du Nord Est, qui réalisent un travail remarquable pour créer de la solidarité, du lien social et dynamiser notre territoire.

EXTRAIT DU BOOK PRODUIT PAR LA FONDATION D'ENTREPRISE DU CREDIT AGRICOLE DU NORD EST

Sur une idée originale de la
Fondation du Crédit Agricole du Nord Est

Responsables d'édition

Frédéric Allaux
Isabelle Henrot-Adam
Paul Poquet

Coordination, réalisation et rédaction

Alice Parisot

Conception graphique et réalisation

Agence Hachetag, 51100 Reims

Impression

Imprimé en Union Européenne



Fondation du Crédit Agricole du Nord Est

Fondation d'entreprise - Régie par la loi du 23 juillet 1987 modifiée relative au développement du mécénat

Prorogée par autorisation administrative en date du 29 avril 2015 dûment publiée au JO du 27 juin 2015

Siège social : 25 Rue Libergier 51100 REIMS - N° SIREN 532 594 314

Tél : 03 26 83 34 59 / contact@fondation-canordest.fr / www.fondation-canordest.fr